

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

Présidence de la République

Secrétariat Général du Gouvernement

DECRET

D/97/N°.....¹⁴⁸.....PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE L'ADMINISTRATEUR
GENERAL DE L'ADMINISTRATION GENERALE
ET CONTROLE DES GRANDS PROJETS (ACGP)**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la loi Fondamentale;

Vu le Décret D/94/167/PRG/SGG du 30 Novembre 1994 Portant création de l'Administration Générale des Grands Projets;

Vu le Décret D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996 Portant Nomination des Membres du Gouvernement, modifié par le Décret D/97/013/PRG/SGG du 14 Février 1997;

Vu le Décret D/97/020/PRG/SGG du 4 Mars 1997 Portant Organisation de la Présidence de la République;

Vu le Décret D/97/N°100/PRG/SGG du 20 Mai 1997 Portant modification des Attributions, l'Organisation et du Fonctionnement de l'ACGP.

DECRETE,

Article Premier : Monsieur **Malick SANKHON** précédemment Conseiller Juridique à l'ACGP, est nommé Administrateur Général des Grands Projets à la Présidence de la République.

Article 2 : le Présent décret qui prend effet à compter de sa Date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 28 JUIN 1997

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE


LE GENERAL LANSANA CONTE